



QU'EST-CE QUE C'EST ?

LE CLASSEMENT DOUANIER

À QUOI ÇA SERT ?

- Un code attribué à toute marchandise, issu des tarifs douaniers.
- Aussi appelé position ou espèce tarifaire, code douanier, nomenclature douanière, *customs tariff*, *HS code*, *commodity code*...
- Paramètre douanier indispensable aux opérations internationales, avec l'origine des produits et leur valeur en douane.

Exemple : le classement douanier d'un tricycle

- » Section XX (sur 21 au total) : Marchandises et produits divers
- » Chapitre 95 (sur 99 au total) : Jouets, jeux, articles pour divertissements ou pour sports ; leurs parties et accessoires
- » 95 03 00 : Tricycles, trottinettes, autos à pédales et jouets à roues similaires ; landaus et poussettes pour poupées ; poupées ; autres jouets ; modèles réduits et modèles similaires pour le divertissement, animés ou non ; puzzles de tout genre
- » 95 03 00 10 00 : Tricycles, trottinettes, autos à pédales et jouets à roues similaires ; ...



- Les 6 premiers chiffres = Système Harmonisé de l'OMD* (Nouvelle version : SH 2017).
- Les Nomenclatures Combinées à 8 chiffres (NC8) et les codes TARIC à 10 (Tarif Intégré Communautaire) sont affinés par l'UE*.

- Elaborer les statistiques du commerce international.
- La NC8 : base déclarative des DEB*/Intrastat.
- Le couple TARIC/Origine, porté sur les déclarations douanières extra-UE, permet d'appliquer la réglementation douanière :
 - produit libre, soumis à surveillance, prohibé
 - taux de droits de douane et taxes à l'import
 - réduction/suppression de droits de douane grâce à des accords de libre-échange ou à hauteur d'un quota
 - droits anti-dumping pour freiner certains imports
 - contingent quantitatif (quantité autorisée à l'import)
 - documents, certificats à présenter en douane
 - normes de sécurité, formalités phytosanitaires, marquage...
- L'exportateur porté sur la déclaration douanière est responsable du classement à l'export. A l'import, l'importateur veillera à bien déclarer.
- Les erreurs sont sanctionnées par la Douane, notamment si elles permettent de s'affranchir indûment de droits, taxes ou autres mesures du commerce extérieur.



Sélectionner la position en utilisant les règles de classement :

- » **Règle 1** : Utiliser les termes des positions, les notes de sections et de chapitres.
- » **Règle 2a** : La position couvre l'article complet, fini, incomplet, non fini, non monté ou démonté, s'il présente les caractéristiques essentielles du produit complet.
- » **Règle 2b** : Si la position fait référence à une matière, elle couvre cette matière à l'état pur, mélangée ou associée à d'autres matières.
- » **Règle 3** : Si plusieurs positions sont possibles, suivre a, puis b, puis c.
 - » **Règle 3a** : La position la plus spécifique doit avoir la priorité sur les positions générales.
 - » **Règle 3b** : Choisir la position de la matière ou de l'article qui confère le caractère essentiel.
 - » **Règle 3c** : Classer à la dernière position par ordre de numérotation, parmi celles présentes dans le mélange ou l'assortiment.
- » **Règle 4** : Si les règles ci-dessus sont inefficaces, recourir à l'analogie.
- » **Règle 5** : Les étuis, écrans et contenants présentés avec le produit suivent le classement du produit sauf si le contenant confère à l'ensemble son caractère essentiel. Emballages pouvant faire l'objet d'une utilisation prolongée : déclarer le contenant et le contenu.
- » **Règle 6** : À l'intérieur d'une position, suivre ces mêmes règles.

» Le Tarif Douanier Commun pour 2019 est publié au JOUE L 273 du 31.10.2018 (EUR-LEX) et reprend les NC8.

- Nouveau code = ★
- Code existant mais nouvelle désignation = ■

- Notes explicatives du Système Harmonisé (NESH) de l'OMD (payant).
- Notes explicatives de la nomenclature combinée (NENC) : JOUE C 76 du 04.03.2015 (EUR-LEX).
- Classement des assortiments : JOUE C 105 du 11.4.2013 (EUR-LEX).
- Pour passer de 8 à 10 positions : la base RITA 'Nomenclatures' sur pro.douane.gouv.fr ou bien TARIC Europa.
- En cas de difficulté (parties de machines, assortiments...), déposer un RTC (renseignement tarifaire contraignant) à la DGDDI* via la téléprocédure SOPRANO. Gratuit. Engage les douanes de l'UE + l'entreprise. Valable 3 ans, tant que le produit ou la réglementation ne change pas. Références à porter sur la déclaration douanière.
 - Déposer un RTC : pro.douane.gouv.fr via Soprano.
 - Accéder à la base de données des RTC : EBTI
 - De préférence, porter les codes douaniers sur toute la documentation commerciale : offre, commande, facture, lettre d'instructions au déclarant en douane...
 - Suivre l'évolution du classement tarifaire.



COMMENT ÇA MARCHE ?

* UE : Union Européenne | * OMD : Organisation Mondiale des Douanes | * DGDDI : Direction Générale des Douanes et Droits Indirects | * DEB : Déclaration d'échanges de biens entre Etats membres de l'UE

OÙ TROUVER L'INFO ?